

PROTOCOLE SANITAIRE

PERMANENCES

Accueil du public sur rendez-vous

Consignes de sécurité



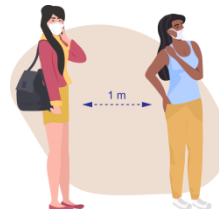
Port du **masque**
obligatoire
(non fourni)



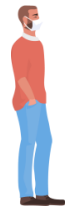
Se munir de son
propre stylo



Se frictionner les
mains au moyen de
**solution hydro
alcoolique** aux
entrées avant de
pénétrer dans les
locaux et le bureau



Respecter la
distanciation d'1
mètre les uns des
autres



**1 Rdv =
1 personne
maximum**



**1 Rdv
= 45 minutes
maximum**



Bureau muni d'une
vitre en plexi



Envoyer vos documents par mail 24h
avant le Rdv sur contact@adil57.fr
OU
à votre arrivée, les insérer dans les
pochettes plastiques prévues à cet effet



Possibilité de
programmer un
entretien en
visioconférence

Si prise de Rdv par la structure

La veille, prévenir l'ADIL 57 au 03 87 50 02 60 ou à contact@adil57.fr

Si prise de Rdv par l'ADIL 57

La veille, prévenir la structure par téléphone ou par mail

*Le Conseiller de l'ADIL 57 se réserve le droit de refuser le rendez-vous
si ces consignes ne sont pas respectées.*